

Plan de filière de l'APIG : Pour y souscrire la Filpac veut être entendue !

La deuxième réunion sur le Plan de filière proposé par l'Alliance s'est tenue aujourd'hui dans les locaux de l'APIG (Alliance de la presse d'information générale).

Après avoir clairement annoncé à la délégation patronale qu'en l'état, ce projet ne recevait pas l'assentiment de notre organisation syndicale, la délégation fédérale a rappelé les points importants à inscrire dans le texte, pour que cette négociation ait une chance d'aboutir.

Elle a d'abord réaffirmé l'aberration que constitue le périmètre prévu pour ce que les représentants des éditeurs appellent « *la massification des imprimeries* ». Cette question devra donc être traitée impérativement avant toute négociation sur les mesures d'âge relatives aux plans de départ PQR/PQD/PHR.

En ce qui concerne le volet industriel, la CGT demande que toutes les informations sur les projets prévus ou en cours de réalisation soient communiquées à nos syndicats impliqués dans les modernisations ou les investissements voulus par les éditeurs.

Pour ces mêmes projets, la « *boîte à outils* », si chère à nos patrons, ne devra être disponible qu'à la seule condition que des négociations locales menées avec les syndicats Filpac aient abouti à un accord.

Tous ces investissements industriels devront être accompagnés d'un volet *Formation professionnelle* de haut niveau, appuyé sur un EDEC prenant en compte les différentes gestions prévisionnelles des emplois et des compétences dans les groupes ou les entreprises.

Si des plans de départs se révèlent nécessaires, ils devront être plus favorables que les PSE habituels. Les parties devront donc obtenir des garanties de l'État pérennes, ainsi qu'un système d'assurance au sein de la profession, afin qu'aucun camarade ne se retrouve en difficulté, du fait des évolutions législatives des règles de l'assurance chômage et du système de retraite.

Une réflexion devra en outre être menée concernant un système de départ spécifique pour les plus de 58 ans, fondé sur l'ancienneté et la pénibilité du travail.

La délégation a enfin réaffirmé sa détermination à traiter également la question des statuts et de l'organisation du travail pour les nouveaux métiers que vont entraîner les modernisations à venir, notamment dans le domaine de l'impression numérique.

La partie patronale, si pressée lors de la première réunion, nous donne rendez-vous fin septembre. La délégation fédérale alerte ses syndicats locaux sur le danger de tomber dans le piège des patrons qui pourraient profiter de cette période pour négocier en local, sans que le cadre général ne soit défini au niveau national.

Il est évident que le plan de filière ne pourra pas être signé sans l'aval des syndicats de la Filpac concernés, mais il est certain, si on souhaite rester acteur et décideur de notre avenir syndical et professionnel, que ce plan ne doit pas non plus être négocié au niveau des entreprises.

Montreuil, le 28 juillet 2020